



Achat après une séparation

Par Tenaka

Bonjour à tous

Ma compagne avait acheté une maison avec son ex, séparé depuis 9ans, ils n'ont pas fait les papiers pour la désolidarisation du crédit et le rachat de sa part. Son ex a gardé la maison et paie tout depuis leur séparation.

Nous voulons acheter une maison, es ce possible malgré que le nécessaire n'a pas encore été fait pour leur maison? On m'a parlé d'une taxe supplémentaire si le nom de ma compagne était sur les deux maisons?

pourriez vous m'éclairer?

En vous remerciant par avance.

Par Isadore

Bonjour,

Nous voulons acheter une maison, es ce possible malgré que le nécessaire n'a pas encore été fait pour leur maison? Légalement oui, mais votre compagne est déjà endettée, donc si vous empruntez il faut en tenir compte pour calculer votre capacité d'emprunt. La banque pourrait renâcler si les revenus de votre compagne ne sont pas assez élevés pour payer les deux emprunts.

On m'a parlé d'une taxe supplémentaire si le nom de ma compagne était sur les deux maisons? Juridiquement, on ne "met pas un nom sur une maison". On est propriétaire d'une maison.

Dans votre cas il n'y aura pas de "taxe supplémentaire". Quand une personne a une résidence secondaire, elle doit payer la taxe d'habitation. Mais votre compagne n'aura pas de résidence secondaire : elle possède une part d'une maison qui est la résidence principale de son ancien mari ou compagnon. Si elle achète un bien pour l'habiter, ce ne sera pas non plus une résidence secondaire.

En revanche elle devra payer sa part de la taxe foncière sur les deux biens.

Je lui conseille de sortir de l'indivision avec son "ex" si vous empruntez et qu'elle n'a pas de hauts revenus.

Par Tenaka

merci